

**CONVENTION****Gérontologie
2024
Ateliers Modelage**

Entre les soussignés :

**Le prestataire,
Raison sociale :**

L'ATELIER SABABOU EI

Adresse :

322/7 avenue Henri Dunant
59510 HEM

Téléphone :

06 33 04 43 54

Siret :

790 908 727 00015

Code APE :

2341Z

Représenté(e) par :

Cendrine DUGARDIN

Qualité :

Gérante

Organisateur et financeur

Ville de Hem

Adresse :

42, rue du Général Leclerc
59510 Hem

Téléphone :

03 20 66 58 00

Représenté(e) par :

Francis VERCAMER

Qualité :

Maire

Il a été convenu ce qui suit :

La société EI L'ATELIER SABABOU, représentée par Cendrine DUGARDIN, fournira à l'organisateur la réalisation de quatre ateliers de modelage à destination du public senior en 2024.

La prestation assurée par Mme Cendrine DUGARDIN consistera à :

- Dispenser des ateliers de modelage collectifs. Ces cours s'effectueront à raison de quatre séances d'une durée de deux heures et trente minutes, pour le second semestre 2024. Ces séances auront lieu à l'espace Culturel de la Ferme Franchomme - 1 rue du Général Leclerc - HEM

Les dates et horaires convenus sont susceptibles d'être modifiés exceptionnellement, après consultation du prestataire.

Le montant total de la prestation ne pourra en aucun cas excéder la somme budgétée par la ville dans le cadre du Projet gérontologie soit 920.00 euros (neuf cent vingt euros TTC).

L'organisateur – La Ville de Hem – s'engage à payer la prestation 2024, sur présentation d'une facture établie par le prestataire, comme suit :

- 920.00 euros pour 4 séances (neuf cent vingt euros)

Il est convenu que seules les séances réalisées seront facturées.

La facture sera déposée sur le portail Chorus à l'issue de la dernière prestation 2024.

En raison de la crise sanitaire actuelle, le prestataire sera payé uniquement sur interventions faites.

L'organisateur – La ville de Hem - s'engage à :

- fournir un espace approprié pour la tenue des séances,
- fournir les tables et chaises pour l'organisation des séances
- garantir la sécurité des participants

Le prestataire – Atelier Sababou - s'engage à :

- fournir le matériel nécessaire au bon déroulement de l'animation
- assurer le rangement et le nettoyage de la salle après sa prestation.

En cas d'empêchement de l'intervenant :

- Soit à fournir, dans la mesure du possible, d'autres animateurs
- Soit à reporter l'animation en accord avec la responsable du projet gérontologie.

Fait en trois exemplaires le 18 juillet 2024

Pour L'ATELIER SABABOU
La gérante,
Madame Cendrine DUGARDIN



Pour la Ville de HEM
Le Maire,
Monsieur Francis VERCAMER

